



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 10 juin 2015 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

Mme la conseillère Mylène Loiseau  
M. le conseiller Éric Pinard  
M. le conseiller Jacques Laberge  
Mme la conseillère Johanne Dutil

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire suppléant Léon Leclerc

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

**OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur le Maire suppléant constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 heures.

2015-06-090

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 2.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-437 – Règlement de plan d'urbanisme
- 3.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-438 – Règlement de zonage
- 4.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-439 – Règlement de lotissement
- 5.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-440 – Règlement de construction
- 6.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-441 – Règlement sur les permis et certificats
- 7.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-442 – Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 8.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-443 – Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble
- 9.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-444 – Règlement sur les dérogations mineures
- 10.0 Adoption du projet de règlement numéro P-2015-445 – Règlement relatif à la démolition d'immeubles
- 11.0 Date de l'assemblée publique de consultation
- 12.0 Période de questions
- 13.0 Levée de la séance

Il est proposé par Mme la conseillère Mylène Loiseau  
Appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil

d'accepter tel quel l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

2015-06-091

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-437 – RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un nouveau règlement de plan d'urbanisme ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par M. le conseiller Jacques Laberge



No de résolution  
ou annotation

2015-06-092

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-437 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-438 – RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un nouveau règlement de zonage ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-438 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2015-06-093

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-439 RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un nouveau règlement de lotissement ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-439 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2015-06-094

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-440 – RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un nouveau règlement de construction ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par M. Le conseiller Jacques Laberge

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-440 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2015-06-095

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-441 – RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un nouveau règlement sur les permis et les certificats ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil



No de résolution  
ou annotation

2015-06-096

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-441 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-442 – RÈGLEMENT CONCERNANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-442 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2015-06-097

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-443 – RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par M. le conseiller Jacques Laberge

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-443 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2015-06-098

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-444 – RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un règlement sur les dérogations mineures ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-444 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2015-06-099

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2015-445 – RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Léry et de ses citoyens d'adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles ;



No de résolution  
ou annotation

2015-06-100

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil

**QUE la Ville de Léry :**

- Adopte le projet de règlement portant le numéro P-2015-445 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

**DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**CONSIDÉRANT**

l'adoption des projets de règlements P-2015-437, P-2015-438, P-2015-439, P-2015-440, P-2015-441, P-2015-442, P-2015-443, P-2015-444 et P-2015-445 ;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Ville de Léry doit tenir une assemblée publique sur ces projets de règlements en vertu des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1) ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Laberge  
Appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau

**QUE la Ville de Léry :**

- Fixe au 30 juin 2015, à 18 h, en la Salle Adolphe-Leduc, la tenue de l'assemblée publique pour fins de consultation sur lesdits projets de règlements.

Adoptée à l'unanimité

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le Maire suppléant invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet à l'ordre du jour.

Les questions portent sur les dérogations mineures ainsi que l'effet du règlement de contrôle intérimaire sur le chemin du Lac-Saint-Louis.

2015-06-101

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Laberge, appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau, que la présente séance soit et est levée ; il est 18 h 14.

Adoptée à l'unanimité

  
MAIRE SUPPLÉANT

  
DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER